

4

hard europ. (A-) / sur accord

CONGRES AFRICAIN DE POPULATION

DAKAR, Sénégal, 7-12 Novembre 1988

LES NOYAUX FAMILIAUX EN COTE D'IVOIRE
STRUCTURES ET PROBABILITES DE TRANSITION

Patrice VIMARD
ORSTOM
Abidjan, Côte d'Ivoire

Sombo N'CHO
Direction de la statistique
Abidjan, Côte d'Ivoire

tion préparée pour la séance "Structure et évolution des ménages africains"

825463

30.12.88

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 25463

Cpte : B

INTRODUCTION

Les nombreux changements d'ordre économique et social qui ont marqué la Côte d'Ivoire depuis la colonisation se sont accompagnés d'une évolution des systèmes familiaux comme le montrent diverses études sociologiques et démographiques (1). Les principales transformations qui peuvent être identifiées : développement de l'économie de plantation villageoise, monétarisation des rapports de production et des échanges de biens et de services, mouvements internes des populations autochtones et immigration de groupes allogènes, croissance démographique et urbanisation rapide, modernisation de la culture, sont intervenus à la fois comme instigateurs de l'émergence de dynamiques familiales originales et comme des contraintes orientant directement ces dynamiques nouvelles. De plus un nouveau code de la famille, promulgué en 1964 après l'Indépendance sur le modèle des législations familiales de l'Occident industrialisé, s'est révélé comme une contrainte supplémentaire intervenant directement sur la reproduction des modèles familiaux (Vimard, 1987).

Pour appréhender les structures familiales en Côte d'Ivoire, dans une orientation directement quantitative et démographique, on a privilégié les données de l'Enquête à Passages Répétés 1978-1979, réalisé auprès d'un échantillon national (Direction de la Statistique, 1982) pour deux raisons essentielles. D'une part parce que le "noyau familial", groupe restreint de cohabitants centré sur une cellule unique de reproduction biologique (pouvant se trouver associée à des individus apparentés ou non), fut choisi lors de cette observation comme unité familiale de base, à l'intérieur de laquelle se trouvaient précisés les différents liens de parenté, rapportés à un individu chef de noyau. Les concessions, unités effectives de collecte sur le terrain, furent alors partagées en autant de noyaux qu'elles comportaient en leur sein de cellules de reproduction. Aussi l'analyse de ces structures, ainsi circonscrites, a-t-elle semblé pouvoir représenter une approche pertinente du cadre familial des dynamiques démographiques des populations ivoiriennes, tout en permettant d'appréhender l'unité sociale la plus petite de regroupement de la parentèle. La seconde raison réside dans le caractère réitéré de l'enquête qui nous permet de mesurer l'évolution des noyaux familiaux entre les deux séquences extrêmes d'observation, distantes d'une année.

Nous analyserons successivement, à partir des données de l'année 1978, la distribution des liens de parenté, saisis à un niveau individuel, puis la composition, la structure et les transitions (1978-1979) des noyaux familiaux. Nous distinguerons quatre groupes de population selon leur milieu écologique et géographique de résidence (la Forêt au Sud, la Savane au Nord)

1. On pourra sur ce sujet, consulter notamment Antoine et Herry (1983), Chauveau (1987), Dozon (1985), Etienne (1987), Neillassoux (1964), Direction de la Statistique (1984).

et leur cadre d'habitat (Urbain , Rural) et nous privilégierons comme facteurs discriminants deux variables démographiques caractérisant le chef de noyau : le sexe et l'âge (2). La ville d'Abidjan, où une définition différente de l'unité familiale avait été choisie lors de l'enquête et dont les résultats sont ainsi difficilement comparables avec ceux du reste de la Côte d'Ivoire, est exclue de notre étude, mais on pourra se reporter aux travaux de P.Antoine et C.Herry (1983) pour avoir une meilleure connaissance de la structure des ménages dans cette agglomération.

LA PLACE DES INDIVIDUS DANS LES NOYAUX FAMILIAUX

Structure démographique de la parenté

Nous examinerons tout d'abord la manière dont les 52071 individus résidant en 1978, caractérisés au plan démographique selon leur sexe et leur âge, s'insèrent dans les noyaux familiaux.

Jusqu'à 14 ans les individus de sexe masculin appartiennent au noyau de leurs ascendants directs : leur père ou leur mère (tableau 1). Cette majorité devient relative à 15-19 ans. Quant au groupe 20-24 ans il se révèle comme l'âge de transition par excellence : cinq relations concernent chacune plus de 10 % des individus ; il s'agit dans l'ordre des modalités suivantes : sans parenté (224 p.1000), chef de noyau (206), enfant (190), collatéral (187) et individu dans un groupement de non-apparenté (115). En constatant que 72 pour 1000 des hommes de cet âge vivent seuls on vérifie combien est importante, plus de 40 %, la part de ceux qui résident en dehors de toute organisation familiale . Nous avons là une classe d'âge où une large proportion des jeunes hommes cessent d'appartenir à la famille de leurs ascendants sans avoir pour autant constitué leur foyer : c'est le moment fort des migrations, saisonnières où définitives, de la recherche d'un emploi en ville, de la création d'une exploitation agricole... A partir de 25 ans, les hommes acquièrent de plus en plus la responsabilité de "chef de noyau familial". Cette propension est maximum à 45-49 ans où elle s'élève à 862 p.1000. Elle diminue légèrement ensuite pour atteindre 749 p.1000 chez les hommes les plus âgés, ceux de 70 ans et plus.

Ces situations "enfant" et "chef de noyau", concernant deux âges de la vie, sont, globalement et nettement, les plus fréquentes et représentent ensemble près des 3/4 des modalités enregistrées. A coté de celles-ci on relève l'importance, relative, des "collatéraux", essentiellement entre 10 et 29 ans avec dans cette tranche d'âge plus de 10 % des individus, et des "sans parenté" avec également plus de 10 % des hommes entre 15 et 34 ans. Les individus vivant seuls ne représentent à aucun âge une part importante mais celle-ci reste comprise, à partir de 20 ans, entre 6 et 10 %. Quant aux hommes réunis dans des groupes de non apparentés, le plus souvent des célibataires, ils sont en proportion notable (de 5 à 11 %) entre 15 et 35 ans. C'est là aussi une manifestation de cette phase de transition entre l'âge de l'enfant et l'âge du mari et du père. Lorsque l'on aura dit que les petits-enfants et les ascendants directs des chefs de noyaux familiaux sont peu re-

2. Cette communication a été réalisée dans le cadre d'une collaboration conclue entre la Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire et l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM) pour l'analyse des structures familiales. L'Enquête Démographique à Passages Répétés, dont les données collectives sont analysés ici, fut réalisée en 1978 et 1979 par la Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire. Le tiers de l'échantillon alors enquêté, choisi de manière aléatoire, fait l'objet de la présente étude.

hommes est relativement simple, sans être monolithique, avec deux modalités dominantes (responsable de noyau, enfant de celui-ci) et quatre modalités relativement importantes selon l'âge (collatéral, sans parenté, individu seul, individu dans un groupement).

Tableau 1 : Répartition des liens de parenté selon l'âge,
sexe masculin

(pour 1000 personnes dans chaque groupe d'âges)

* La catégorie "autres" représente, aux âges jeunes, les petits-enfants, et aux âges élevés les ascendants.

	chef de noyau	conjoint	enfant	colla -téral	sans parenté	Ind. seul	Ind. dans groupement	autres ¹
0-4			946	22	11			21
5-9			833	89	42			36
10-14			708	156	98		5	33
15-19	24	4	427	230	227	26	50	12
20-24	206	2	190	187	224	72	115	4
25-29	476	8	60	100	147	101	107	1
30-34	663	2	26	60	102	96	51	
35-39	781	4	14	36	59	71	33	2
40-44	814	3	13	26	48	71	25	
45-49	862	2	4	23	38	62	18	1
50-54	838	2		35	43	64	14	4
55-59	842	3	3	25	41	66	15	5
60-64	817		4	20	52	94	9	4
65-69	824			17	43	77	17	2
70et+	749			30	89	80	8	44
ens.	284	2	455	89	86	37	30	17

Pour les individus de sexe féminin, la distribution des liens de parenté selon l'âge est plus complexe, puisqu'interviennent deux catégories quasiment inexistantes chez les hommes : celle des conjoints et celle des ascendants (représentant la mère du chef de noyau familial, ou de son épouse). Considérons plus en détail cette structure (tableau 2). Jusqu'à 15 ans les enfants sont nettement majoritaires mais les "collatéraux" et "sans parenté" représentent une minorité significative jusqu'à 19 ans, pour décroître ensuite et retrouver des proportions notables au-delà de 55 ans. A partir de 15 ans, les jeunes femmes sont dans leur majorité, relative puis absolue de 20 à 54 ans, épouses du chef de l'unité familiale. C'est la catégorie essentielle de l'âge adulte, mais elle ne concerne cependant pas toutes les femmes.

En effet une fraction d'entre elles acquièrent la responsabilité d'un noyau familial et ce dès le groupe 15-19 ans. Ces responsables d'unité représentent, de 20 à 65 ans soit l'essentiel de l'âge adulte, entre 15 et 20 % des femmes, ce qui est loin d'être négligeable. De 20 à 50 ans la distribution des relations de parenté est relativement stable : les femmes sont épouses ou responsables d'un noyau et les autres modalités sont très marginales. Mais à partir de 40 ans les femmes s'intègrent, en proportion croissante avec l'âge, au noyau familial de leurs enfants : 6 % sont dans ce cas à 50-54 ans et plus de 30 % au delà de 65 ans. Dans le même temps elles cessent d'être épouses puisque leurs maris, le plus souvent nettement plus âgés, décèdent les premiers. Cela entraîne également pour elles une propension certaine à être "collatéral", "sans parenté" ou encore à vivre seule.

Tableau 2: Répartition des liens de parenté selon l'âge,
sexe féminin *

(pour 1000 personnes dans chaque groupe d'âges).

*La catégorie des petits-enfants, d'effectif très faible, n'a pas été représentée dans ce tableau

	chef de noyau	conjoint	enfant	ascendant	colla -téral	sans parenté	Ind. seul	Ind. dans groupement
0-4			943		21	13		
5-9			795		102	61		
10-14		10	696		155	111		2
15-19	113	354	304		108	77	21	5
20-24	185	668	61		28	33	15	7
25-29	177	740	23		20	17	13	8
30-34	157	768	15		16	19	14	10
34-39	197	735	11		19	21	13	2
40-44	189	710	9	7	21	34	24	4
45-49	197	657	20	21	45	22	26	11
50-54	169	565	6	64	60	58	69	8
55-59	155	470	5	123	81	74	78	13
60-64	181	308		197	69	130	97	19
70et+	140	114		358	100	172	109	7
ens.	97	327	411	19	63	49	16	4

Structure de parenté selon la population

Une impression de relative similitude entre les populations se dégage de l'examen de leurs structures de parenté respectives (Tableau 3). Cette homogénéité est particulièrement nette si l'on observe les proportions d'enfants comprises entre 412 (Forêt urbaine) et 446 pour 1000 (Forêt rurale). Globalement les différences apparaissent peu accusées, mais on peut cependant relever quelques écarts significatifs susceptibles de caractériser chaque population. Celle de Savane rurale se distingue essentiellement par son degré élevé d'atomisation : plus de 20 % des individus sont chefs de noyau ; celle de Savane urbaine par l'importance de l'accueil des individus sans lien de parenté (plus de 10 %) et dans une moindre mesure des collatéraux (plus de 8%). La population de Forêt urbaine se caractérise par la part relativement plus faible des membres de la cellule de reproduction biologique (conjoints et enfants) et une représentation plus forte que dans les autres régions des collatéraux et des individus membres de groupes de non-apparentés. Quant à la population rurale de la zone forestière elle dispose, au contraire des groupes urbains, d'un effectif des membres de l'unité de reproduction démographique plus élevé.

Tableau 3 : Situation de parenté selon la population
(pour 1000 personnes dans chaque population)

	FORET		SAVANE		ENSEMBLE
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	
Chef de noyau	175	187	181	211	188
Conjoint	158	132	154	169	167
Enfant	412	446	430	437	432
Petits-enfants	17	14	9	21	15
Ascendant	6	10	9	15	10
Collatéral	93	71	84	59	76
Sans parenté	62	52	106	54	67
Individu seul	29	25	21	31	27
Individu dans groupement	48	13	6	3	17

L'insertion des enfants dans les noyaux familiaux

Une analyse fine de la structure par âge de chaque lien de parenté et de la structure de parenté de chaque groupe d'âges dépasse le cadre de cette communication, mais il convient cependant d'insister sur le mode d'insertion des individus de moins de quinze ans dans les noyaux familiaux. Au delà d'un intérêt purement quantitatif, il s'agit là des classes d'âges les plus nombreuses, cette analyse nous semble avoir un intérêt social et prospectif. Le mode d'insertion d'un individu jeune se définit d'une part par son lien, de parenté ou non, avec le chef de son noyau d'appartenance : ceci représente un aspect purement individuel qui nous renseigne sur sa relation de dépendance envers une autorité s'exerçant dans la vie quotidienne. Elle se définit d'autre part par le type de son noyau familial ; type qui caractérise la collectivité où il s'insère dans les années qui marquent son éducation. L'appréhension de ce mode d'insertion nous fournit ainsi des éléments sur les cadres de socialisation des enfants, les formes et les conditions de celle-ci ; elle nous renseigne également sur les modèles familiaux susceptibles de se développer dans le futur par la diffusion de certains modèles familiaux auprès des individus les plus jeunes.

La distribution, pour 1000, des liens de parenté des individus de moins de quinze ans est la suivante :

Dans un noyau parental nucléaire :	Enfant du couple	611
	Enfant du mari	42
	Enfant de l'épouse	8
	Conjoint du chef	4
Dans un noyau monoparental :	Enfant d'une femme seule	154
	Enfant d'un homme seul	21
Dans un noyau sans ascendant direct :	Collatéral	81
	Petits-enfants	30
	Sans parenté	49
Dans un groupement de non-apparenté		1

Si l'on excepte la situation marginale des conjoints du chef de noyau, représentant 4 pour 1000 de notre sous-population, 61 % des individus de moins de quinze ans sont des enfants du couple, 5 % étant des enfants de l'un des conjoints seulement (le mari essentiellement). Si les 2/3 des jeunes se trouvent insérés dans la famille nucléaire de leurs parents, plus de 17 % sont

des enfants vivants avec un seul parent et dans ce cas il s'agit dans la grande majorité des cas de leur mère. Cela est relativement important et renvoie à la part significative de noyaux monoparentaux sur laquelle nous reviendrons. On peut penser que cette insertion des individus dans ce type de famille durant leur phase d'apprentissage social ne sera pas sans influence sur la diffusion à terme de cette structure familiale.

Ainsi, près d'un jeune sur six est élevé par un seul de ses parents, tandis qu'un sur six également l'est en dehors de sa famille biologique, la moitié de ceux-ci se trouvent accueillis par un collatéral, un oncle ou une tante le plus souvent. On peut noter également que 5 % de l'ensemble des individus de moins de quinze ans vivent en dehors de toute cellule familiale. Il existe donc pour certains enfants une distinction entre leurs parents biologiques et ce qui est leur unité de socialisation, mais il s'opère aussi, pour une plus petite fraction il est vrai, une séparation entre leur famille, considérée au sens large, et leur groupe de corésidence. De même à Abidjan, en 1978-1979, 19 % des enfants de moins de quinze ans ne sont pas des enfants directs du couple ou de l'individu responsable du groupe domestique où ils s'insèrent (Antoine et Guillaume, 1986).

LA COMPOSITION DES NOYAUX FAMILIAUX

Composition des noyaux selon la population

Nous pouvons examiner la composition moyenne des noyaux familiaux dans chacune des populations afin de préciser leur comparaison (tableau 4). La population rurale de Savane se distingue nettement par la petite taille de ses noyaux : -0,79 personne par rapport au milieu urbain de cette même zone, et - 0,54 si on la compare à la population rurale de Forêt. Cette réduction atteint toutes les relations, à l'exception des deux modalités les moins représentées : ascendants et petits-enfants dont les effectifs moyens sont légèrement supérieurs à ceux des autres populations. L'écart est particulièrement net pour les enfants, - 0,30 enfants par unité, mais il est également significatif pour les conjoints, les collatéraux et les "sans parenté". On note ainsi une atomisation familiale de cette population rurale de Savane particulièrement soumise aux mouvements d'émigration qui font perdre aux familles de leur substance : seuls les individus qui marquent l'extension en ligne verticale des unités échappent à cet exode, mais il s'agit là d'un phénomène numériquement marginal, qui confirme d'ailleurs notre analyse dans la mesure où ce sont justement des catégories de parenté peu touchées par l'émigration (la présence de petits-enfants dans les noyaux familiaux étant par ailleurs le plus souvent une conséquence du départ de leurs ascendants directs).

Les noyaux familiaux de Savane rurale se trouvant ainsi caractérisés, considérons les trois autres populations. Leurs unités ont un effectif moyen relativement proche (de 5,12 à 5,37 personnes) mais légèrement plus élevé en milieu urbain. On constate une homogénéité parfaite dans le domaine essentiel de la composition familiale qu'est le nombre moyen d'enfants : 2,37 dans chaque population. Quant aux autres relations de parenté, les différences que l'on peut discerner sont de relativement peu d'ampleur et nous les mentionnerons sans y insister. Chacune des populations se caractérise par une plus forte représentation de l'une des catégories de parenté : en Forêt rurale il s'agit des conjoints, en Forêt urbaine des collatéraux, en Savane urbaine des "sans parenté".

Tableau 4 : Composition moyenne des noyaux familiaux selon la région (unités d'une seule personne, et groupe d'individus non apparentés exclus)

	FORET		SAVANE		ENSEMBLE
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	
Chef de noyau	1	1	1	1	1
Conjoint	0,91	0,97	0,85	0,80	0,88
Enfant	2,37	2,37	2,37	2,07	2,28
Petits-enfants	0,10	0,08	0,05	0,10	0,08
Ascendant	0,04	0,05	0,05	0,07	0,05
Collatéral	0,53	0,38	0,46	0,28	0,40
Sans parenté	0,37	0,27	0,59	0,26	0,36
Ensemble	5,32	5,12	5,37	4,58	5,05

Taille du noyau et de l'unité de reproduction démographique

Au niveau national, l'effectif moyen d'un noyau familial est de 5,05 personnes ; il se trouve compris dans les différentes populations entre 4,58 (Savane rurale) et 5,37 (Savane urbaine). Le composant nucléaire (composé du chef de noyau, de ses conjoints et de ses enfants) est nettement dominant et représente en moyenne nationale 82 % de l'effectif total du noyau. Cette moyenne synthétise une distinction entre les types d'habitat puisque la concentration du noyau familial sur l'unité de reproduction biologique est plus accentuée en milieu rural (autour de 84-85 %) qu'en milieu urbain (environ 79-80 %) où l'accueil de personnes extérieures au composant nucléaire (collatéraux et "sans parenté" essentiellement) est plus sensible. Cette plus forte adéquation du noyau familial et de l'unité de reproduction démographique en milieu rural n'est que très faiblement liée à la taille plus élevée de cette unité biologique. La différence est à ce niveau très faible et ne concerne par ailleurs que les populations rurales de forêt. Cette adéquation apparaît davantage déterminée par l'accueil moins fréquent en milieu rural d'individus que l'on peut considérer comme périphériques à cette unité centrale, qu'ils relèvent ou non de la parentèle de celle-ci. Ceci conduit tout naturellement à une taille moyenne de noyau familial plus élevée en milieu urbain. Ceci est vérifié si l'on considère l'ensemble des noyaux familiaux (tableau 4), mais cela apparaît encore plus nettement si l'on examine les noyaux de chef masculin aux âges de pleine activité (entre 35 et 65 ans). C'est en effet en considérant leurs unités familiales que l'on observe la hiérarchie des tailles la plus nette (tableau 5). Pour ces groupes, les effectifs moyens sont élevés en milieu urbain, où ils peuvent atteindre en moyenne 8 personnes par noyau, ils s'établissent à un niveau intermédiaire en forêt rurale, puisqu'ils approchent 7 personnes, et restent réduits dans la population rurale de Savane, n'y dépassant jamais 6 individus.

C'est essentiellement sur une différence accusée dans le nombre moyen d'enfants et, dans une moindre mesure, de collatéraux et de "sans parenté" que se fonde cette hiérarchie des tailles de noyau familial. Par rapport à la Savane rurale on trouve près de 0,5 enfant de plus en Forêt rurale et près d'un enfant de plus dans les milieux urbains. Il est intéressant de remarquer que ces différences ne se fonde pas sur une hiérarchie en matière

Tableau 5 : Taille moyenne des noyaux familiaux selon le sexe et l'âge du responsable (unité d'une seule personne et groupes de non apparenté exclus)
(FU:Forêt urbaine; FR:Forêt rurale; SU:Savane urbaine; SR:Savane rurale)

	MASCULIN		FEMININ		Ensemble	Ensemble
	FU	FR	SU	SR		
15-24	3,5	3,3	3,9	3,1	3,5	2,9
25-29	4,4	3,2	4,2	4,1	4,2	3,5
30-34	4,7	4,0	5,1	4,8	4,9	4,0
35-39	6,0	4,9	6,1	5,5	5,8	4,3
40-44	6,6	5,6	7,2	5,8	6,5	4,4
45-49	7,3	6,4	7,9	5,9	6,7	3,9
50-54	8,0	6,5	7,8	5,6	6,8	3,4
55-59	7,2	6,9	6,2	5,4	5,9	3,2
60-64	6,1	5,8	7,8	4,8	5,7	3,3
65-69	6,3	5,8	7,0	4,9	5,8	3,4
70et+	6,0	5,9	5,3	4,1	4,7	3,1
N.P.	7,4	4,6	9,2	5,7	7,0	4,8
Ens.	5,8	5,5	6,0	5,2	5,6	3,5

de fécondité puisqu'en ce domaine l'ordre est justement inverse (3). C'est davantage la propension de certains milieux en Côte d'Ivoire, les milieux urbains notamment, à avoir des pratiques matrimoniales favorables à un nombre élevé d'enfants (il s'agit ici essentiellement de la polygamie puisque le nombre moyen d'épouses par noyau y est plus élevé), et surtout la capacité de ces populations à retenir leur descendance et à l'élever au sein de leur propre ménage, tout en accueillant par ailleurs des enfants confiés, qui explique l'effectif supérieur de leur noyau familial.

LES TYPES DE NOYAUX FAMILIAUX

Le composant nucléaire représente la partie numériquement la plus importante du noyau familial, il en constitue aussi le pivot autour duquel peuvent s'agréger ascendants, collatéraux et petits-enfants du chef de noyau et de ses conjoints ainsi que des individus ne leur étant pas liés par la parenté. Ces caractéristiques nous conduisent à définir les modalités de notre typologie en considérant :

*le type du composant nucléaire ; celui-ci peut être un couple, une cellule monoparentale (comprenant un seul des parents avec ses enfants) ou une cellule nucléaire complète avec les deux parents et leurs descendants ;

*l'éventuelle présence de personnes apparentées au chef de noyau ou à ses conjoints.

De plus, compte tenu de leur fréquence dans la population, nous considérons deux types de noyaux non familiaux, l'un composé d'une seule personne, l'autre de plusieurs. Enfin pour ne pas multiplier outre mesure les modalités de notre typologie nous ne distinguerons pas les noyaux familiaux

3. Les indices de fécondité générale cumulée à 40 ans nous donne l'ordre suivant : Savane rurale (7,1), Forêt rurale (6,5), Forêt urbaine (6,3), Savane urbaine (6,0), Abidjan se situant au plus bas (5,7). C'est une hiérarchie comparable qui ressort de la comparaison des indices de fécondité légitime (Direction de la Statistique, 1984 p.98 et 100)

modalités de notre typologie nous ne distinguerons pas les noyaux familiaux selon qu'ils intègrent ou non des personnes étrangères à leur parentèle. Ainsi disposons-nous en définitive de neuf types de noyau dont sept ont une spécificité familiale.

Tableau 6 : Distribution des types de noyaux
selon la population
(répartition pour 1000 noyaux dans chaque population)

	FORET		SAVANE		ENSEMBLE
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	
<i>Noyau familial</i>					
Chef de noyau + apparenté(1.1)	44	33	38	40	39
Couple (2.0)	76	98	86	82	86
Couple + apparenté(2.1)	28	36	30	41	34
Monoparental(3.0)	135	146	180	227	174
Monoparental + apparenté(3.1)	36	26	42	36	34
Nucléaire(4.0)	308	380	314	319	332
Nucléaire + apparenté(4.1)	155	143	159	110	140
<i>Noyau non familial</i>					
Individu seul(5.0)	136	114	105	128	121
Groupe d'individus non apparentés(5.1)	82	24	46	17	40

Type de noyaux et population

Les unités nucléaires *stricto sensu* sont le type dominant dans chacune des populations et représentent, au niveau national, le tiers des noyaux (tableau 6). Cette suprématie est particulièrement nette en forêt rurale, où 38 % des noyaux ont cette forme ; dans les trois autres populations la prédominance de ce type est d'ordre comparable et se situe à un niveau légèrement inférieur (30 à 32 %). Au deuxième rang émerge le noyau monoparental, très représenté en zone de savane, surtout chez les ruraux où il dépasse 20 % ; il traduit ici l'importance des mouvements d'émigration des hommes adultes qui laissent au village femmes et enfants. Mais même dans des milieux réputés d'immigration comme le sont les populations des zones de forêt c'est un phénomène fréquent concernant environ 14 % des noyaux. Il correspond là autant à la mobilité matrimoniale qu'à la mobilité spatiale.

Les unités de type "nucléaire + apparenté", qui exprime une forme extensive de la famille biologique, sont elles aussi relativement bien représentées : entre 11 et 16 % selon les populations, avec cependant une fréquence légèrement supérieure en milieu urbain. C'est d'ailleurs une règle générale, les noyaux familiaux intégrant des apparentés sont plus nombreux en ville, surtout dans celles de la zone forestière où le tiers des noyaux familiaux sont de cette nature. Des autres types de noyau familial on retiendra les couples avec un fréquence proche de 8 %. Quant aux modalités "chef de noyau + apparenté", "monoparental + apparenté", couple + apparenté", aucune d'elles ne dépasse 5 % des cas, quelle que soit la population considérée.

Les noyaux non familiaux représentent 16 % des unités au niveau national et sont particulièrement fréquents en milieu urbain de forêt où plus de 20 % des noyaux sont de cette nature. La spécificité de cette population est due à la sur-représentation des groupes d'individus non apparentés qui forment, dans cette population, le cinquième type par ordre d'importance, avec 8 % des noyaux. Le type "individu seul" entre 10 et 14 % des unités, se situe au quatrième rang en terme de fréquence à l'exception des populations de Savane rurale où il se trouve au troisième rang. La position et la fréquence de ces groupes marquent l'importance des structures collectives extra-familiales. Comme cela avait été noté au regard de la position des individus dans les unités, il s'opère, pour certains groupes de personnes, une distinction entre d'une part la résidence, qui peut être solitaire ou s'établir dans le cadre d'une collectivité (communauté d'origine villageoise, de travail ...) reposant sur des liens n'appartenant pas à la sphère familiale et d'autre part les relations familiales qui cessent d'être quotidiennes et ne sont que temporairement réactivées à l'occasion d'événements spécifiques (mariage, décès ...).

Type de noyau familial et caractères démographiques de son responsable

23,5 % des noyaux (22,5% pour ceux ayant un caractère familial) sont dirigés par une femme et le sexe d'un individu détermine la morphologie de l'unité qu'il dirige. Cela a été constaté en considérant la taille moyenne des noyaux selon le sexe de leur responsable (tableau 5), et nous le vérifions plus encore en examinant la distribution des types de noyau d'après cette même variable. En effet celle-ci est directement discriminante de la nature du composant biologique, groupe central de l'unité familiale (tableau 7). Si le responsable est un homme ce composant sera de forme nucléaire ou sera, dans une moindre mesure, un couple; s'il s'agit d'une femme il sera monoparental. Ainsi près de 45 % des hommes chef de noyau dirigent une unité nucléaire simple et ils sont plus de 60 % si on ajoute ceux qui accueillent des apparentés. Les types "couples" et "individu seul" représentent un peu plus de 10 % des noyaux dirigés par un homme, quant aux autres formes elles concernent moins de 5 % de ceux-ci.

Tableau 7 : Distribution des types de noyaux selon le sexe du chef de noyau* (répartition pour 1000 noyaux pour chaque sexe)

* Pour la signification des indices de type de noyau, on se reportera au tableau 6.

Type	1.1	2.0	2.1	3.0	3.1	4.0	4.1	5.0	5.1
H	25	116	45	27	8	442	184	113	39
F	83	2	1	595	110	8	3	153	45

La prédominance d'un type est encore plus manifeste pour les unités de responsable féminin : près de 60 % sont monoparentales au sens strict et cette forme, avec ou sans apparentés, concerne plus de 70 % des noyaux. Les "femmes seules" (15 %) et les "chefs de noyaux + apparentés" (8 %) représentent les seuls types secondaires en proportions significatives, les autres modalités concernant moins de 5 % des cas.

Si la valeur prédictive du sexe du responsable sur le type de noyau familial s'avère bien établie, qu'en est-il de son âge ? Les variations, selon cette variable, de la fréquence des types de noyau familial les plus représentés nous permet de répondre à cette question (tableau 8). Pour les deux sexes ce facteur semble important. En ce qui concerne les hommes, on note une prépondérance des noyaux non familiaux pour les classes les plus jeunes : 60 % des unités lorsque le responsable a moins de 20 ans. A partir de cet âge les ménages nucléaires sont prépondérants, et cela de manière croissante jusqu'à 45-49 ans ; ce groupe marquant l'apogée de la nucléarisation des familles car celle-ci tend ensuite à s'atténuer avec l'avancée en âge de son chef. Tout naturellement, les couples très présents à 20-29 ans, où ils représentent plus de 20 % des noyaux, diminuent durant la période où la famille se constitue et s'agrandit c'est-à-dire jusqu'à 40-49 ans. Dans cette classe d'âge, ils sont environ 10%, ce qui reste important mais au regard de ces données, transversales, il est difficile de savoir s'il s'agit d'unités qui resteront sans descendance ou qui n'ont pas encore atteint le moment de sa constitution. Avec l'avancement en âge des chefs de noyau et l'entrée des familles dans la phase de contraction on retrouve des proportions croissantes de couples (25% à 60-69 ans, 37% à 70 ans et plus).

Tableau 8 : Variation, selon l'âge, de la fréquence des types de noyau familial les plus représentés (fréquence exprimée pour 1000 noyaux familiaux dans chaque tranche d'âge de chaque sexe)

	HOMMES		FEMMES				
	2*	3*	4*	5*	1.1	3*	5.0
10-19	140	73	97	610	24	767	159
20-29	212	20	429	286	26	865	69
30-39	123	35	695	133	23	867	69
40-49	98	37	771	81	96	739	114
50-59	157	47	694	86	180	431	298
60-69	252	47	573	106	273	283	345
70 et +	375	42	421	120	209	237	427
N.P.	132	0	816	26	111	444	222
Ensemble	161	35	626	152	83	700	153

HOMMES : 2 : Couple (avec ou sans apparenté)*

3 : Noyau monoparental (avec ou sans apparenté)*

4 : Unité nucléaire (avec ou sans apparenté)*

5 : Noyau non familiaux d'une ou plusieurs personnes*

FEMMES : 1.1 : Chef de noyau + apparenté (s)

3 : Noyau monoparental (avec ou sans apparenté)*

5.0 : Femme seule

La relation entre l'âge et la typologie familiale est plus nette et plus simple lorsque le chef de noyau est de sexe féminin. Les unités monoparentales sont largement prépondérantes dès le plus jeune âge des femmes et restent majoritaires jusqu'à ce qu'elles atteignent 49 ans ; la fréquence maximum, entre 20 et 30 ans, dépassant 85%, on pourrait presque l'évoquer comme type exclusif. Cette forme perd de son importance lorsque les mères vieillissent. En effet leurs enfants sont amenés à créer leur propre unité et ces femmes chefs de noyau tendent à rester seules : c'est le cas de 30% d'entre

elles à partir de 50 ans, proportion qui atteint 42% à 70 ans et plus ; ou bien alors elles accueillent un parent, comme le font par exemple 27% d'entre elles à 60-69 ans.

La présence des apparentés (non représentée dans le tableau 8) dans les unités familiales décroît durant la phase de constitution des cellules nucléaires et de leur agrandissement, et elle augmente lors de la période de contraction et de dissolution de ces mêmes unités. Ainsi la part des noyaux familiaux dirigés par un homme et intégrant des apparentés est-elle de 30 % lorsque celui-ci a moins de 30 ans, 21 % seulement lorsqu'il a 40-49 ans et s'élève à 38 % lorsqu'il atteint 60-69 ans. Pour être complet sur ce sujet, signalons que la présence de ces apparentés dans les noyaux familiaux dirigés par des femmes, faibles (moins de 20% des noyaux) jusqu'à ce qu'elles atteignent le terme de leur vie féconde, est très fréquente au delà (41% des noyaux à 50-59 ans, 68% à 60-69 ans). Ainsi la présence des apparentés, souvent de jeunes collatéraux, dans les noyaux familiaux apparaît-elle davantage comme un substitut à celle des enfants, pas encore nés ou ayant quitter le foyer parental, que comme la manifestation d'une volonté d'extension maximum de la famille lors de la période d'apogée démographique et sociale de son responsable.

LES PROBABILITES DE TRANSITION

Dans cette première étude nous mesurerons l'évolution des 9767 noyaux présents dans l'échantillon aux deux termes de notre observation (tableau 9), sans considérer les unités qui sont sorties ou entrées entre ces deux dates (4).

Ce qui frappe dans l'examen d'ensemble des probabilités de transition c'est l'instabilité manifeste d'une frange importante de noyaux, et ce malgré la brièveté de leur suivi. La fréquence totale des transitions varie de 132 (noyau monoparental) à 366 pour 1000 (couple + apparenté), et globalement 21% des unités collectives passe d'un type à l'autre durant l'année d'observation, soit une probabilité remarquablement élevée compte tenu de cette durée. D'une façon générale les types de noyau comportant une unité nucléaire ou monoparentale apparaissent comme les plus stables ; à l'inverse ceux formés à partir d'un couple ou d'un chef de noyau vivent seul ou avec des apparentés s'avèrent les plus susceptibles d'une évolution rapide.

Les transitions révélées par la matrice procèdent de deux grands groupes de facteurs qui renvoient directement aux deux ensembles d'individus qui composent les noyaux. On peut distinguer tout d'abord ceux qui marquent l'évolution du composant nucléaire durant les phases de constitution ou de dissolution. Il s'agit ici de tous les événements démographiques qui délimitent les différentes étapes du cycle de la vie familiale d'une unité de reproduction biologique (mariages, naissances puis départs des enfants, dissolution du couple par divorce ou décès...) et la font ainsi évoluer d'un stade à un autre. L'autre groupe de facteurs résulte de la mobilité intense des individus apparentés qui quittent ou intègrent les différentes unités familiales déjà constituées : on note l'installation puis le départ de collatéraux et de petits-enfants, l'insertion des ascendants devenus âgés dans le ménage de leurs enfants ... Nous examinerons successivement ces deux modes de transition en privilégiant les passages les plus fréquents, dont la probabilité dépasse 5% (nombres en gras dans le tableau 9).

4. Pour une construction et une utilisation quelque peu différente d'une matrice de transitions des familles on pourra se reporter à celui qui fut l'initiateur H.V. Muhsam (1976).

Tableau 9 : Probabilités de transition des noyaux familiaux*
(pour 1000 noyaux de chaque type initial)

*Pour la signification des indices de type de noyau on se reportera au tableau 6.

Type initial	Type final									
	1.1	2.0	2.1	3.0	3.1	4.0	4.1	5.0	5.1	Ens.
1.1	722	18	23	8	49	13	28	121	18	40
2.0	6	665	65	7		158	33	48	18	84
2.1	39	131	634	3	3	20	145	22	3	37
3.0	12	4	1	860	35	24	1	28	17	158
3.1	79		6	73	737	11	54	37	3	36
4.0	3	21	1	23	4	837	100	11	6	348
4.1	10	5	21	7	13	99	830	4	3	154
5.0	37	65	8	75	7	70	12	684	42	107
5.1	20	37	6	48	6	20	17	83	763	36
ens.	43	78	35	160	39	331	177	97	40	1000

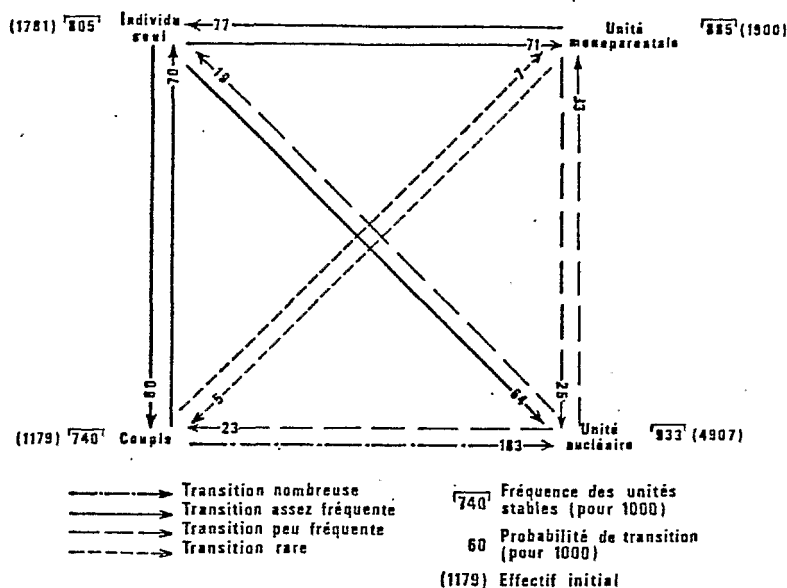
Les transitions de l'unité de reproduction démographique

Parmi l'ensemble des transitions relevant de cette forme d'évolution de l'unité familiale, quelles sont les éléments les plus significatifs en terme de fréquence ? Dans un premier ensemble nous grouperons ceux qui marquent les différentes phases de la constitution du composant nucléaire. On note tout d'abord les transitions qui équivalent à la création d'une famille : celles qui font d'un individu seul le responsable d'un couple, d'une unité nucléaire complète (ces transitions concernant exclusivement les hommes) ou d'un noyau monoparental (il s'agit alors d'une femme dans 80% des cas). Chacune de ces formes de transition concerne de 6 à 7 % des individus seuls, et au total 237 pour 1000 de ces individus seront un an après responsables d'une unité nucléaire, associée ou non à des apparentés. On relève ensuite les transitions qui caractérisent le début de la phase de constitution de la descendance : lorsque le couple se transforme en unité nucléaire à part entière ; près de 19% des couples effectuent cette transition durant l'année d'observation, et ils sont plus de 16 % à le faire lorsqu'ils accueillent des apparentés au passage initial. Enfin on remarque une transition qui marque le départ du dernier enfant résidant : il s'agit du passage de 79 pour 1000 des noyaux "monoparentaux + apparentés" à des noyaux de type "individu seul + apparenté". Cette forme de transition est moins fréquente pour les unités nucléaires complètes dans la mesure où les enfants inclus dans ces unités étant en nombre plus élevé, la probabilité pour que le dernier d'entre eux quitte le noyau familial est nettement plus faible.

Le schéma général des transitions de l'unité de reproduction démographique est représenté par la figure 1, construite à partir des transitions subies par les unités observées, que celles-ci intègrent ou non des apparentés. La transition la plus fréquente mène du couple à l'unité nucléaire complète et on remarque également l'importance des transitions qui s'effectuent à partir de l'individu seul vers les trois autres formes d'unité sans qu'aucune de ces évolutions ne soit prédominante. En retour les dissolutions du couple qui conduisent à des noyaux d'une seule personne sont également nombreuses.

Le cycle classique qui mène de l'individu seul au couple puis à l'unité nucléaire avant que ne s'effectue le chemin inverse s'avère comme trop

Fig. 1
SCHEMA DES TRANSITIONS DURANT LE CYCLE DE VIE
DE L'UNITE DE REPRODUCTION DEMOGRAPHIQUE



D'une part parce que l'unité nucléaire n'est pas la seule forme effective de cellule de reproduction biologique et que l'on se doit de considérer l'état monoparental que peut prendre cette unité : ainsi les transitions vers cet état représentent-elles 13% du total des changements annuels. D'autre part parce que certaines transitions rompent le déroulement régulier du cycle, étape par étape. Ainsi, si on peut croire que plusieurs des évolutions enregistrées entre les positions "individu seul" et "unité nucléaire" dissimulent en fait deux transitions successives avec le "couple" comme intermédiaire, il faut également penser, compte tenu de la brièveté de notre observation, qu'elle recouvre aussi des transitions directes ; ainsi après un divorce, une unité nucléaire peut conduire à une cellule constituée d'un individu seul (et de plus à une unité monoparentale) si les enfants demeurent tous avec l'autre parent. De même la cohabitation des époux peut être consubstantielle à la naissance de leur premier enfant, le ménage nucléaire émergeant directement sans que le couple n'apparaisse comme une étape obligée. En définitive le cycle du composant nucléaire n'est pas conforme à un modèle régulier de déroulement de la vie familiale car il se trouve également assujéti à de nouveaux comportements qui rompent son ordonnancement et conduisent à un cycle multiforme.

Les transitions relatives à la mobilité familiale des apparentés

L'arrivée d'un seul individu apparenté dans un noyau familial qui n'en compte pas modifie le type de celui-ci et marque son extension sur sa parentèle proche. A l'inverse, lorsque tous les apparentés quittent un noyau son type s'en trouve également changé et cela nous indique son repliement sur son composant nucléaire. Ces formes de transition sont relativement fréquentes, et nous pouvons dégager tout particulièrement certaines d'entre elles. Tout d'abord celle qui conduit les apparentés à abandonner leur chef de noyau qui ainsi reste seul (dans 12 % des cas). A l'inverse les individus seuls s'adjoignent moins fréquemment des apparentés (près de 4% seulement). De même les apparentés ont une propension supérieure à quitter les couples avec lesquels ils ont cohabité (dans plus de 13% des cas) qu'à venir rejoindre ceux-ci (6,5% seulement). Il en est également ainsi pour les unités monopa-

rentales (respectivement 73 et 35 pour 1000). Par contre les noyaux nucléaires ont des probabilités équivalentes à accueillir ou à laisser partir des apparentés (10 %).

Les deux grands modes de transition des noyaux familiaux qui viennent d'être présentés ont des intensités comparables. Si les transitions propres à l'unité de reproduction démographique (123 pour 1000) sont légèrement plus fréquentes que celles relatives à la mobilité des apparentés (114 pour 1000) l'on peut cependant dire que chacun de ces modes constitue une forme essentielle de transformation des morphologies familiales.

PREEMINENCE ET DIVERSITE FAMILIALES

Pour chacun des éléments considérés dans notre analyse, on a pu discerner une coexistence entre une forme familiale dominante et diverses structures et dynamiques familiales secondaires. C'est sur cette simultanéité que nous insisterons pour conclure, en laissant à l'arrière-plan les écarts sensibles entre les populations qui méritent d'être approfondis lors de travaux ultérieurs. Cette dualité est particulièrement perceptible à l'examen de la distribution des différents types de noyau avec l'un d'entre eux, de forme nucléaire, dominant et d'autres de diffusion inférieure mais cependant significative comme le noyau monoparental, les individus seuls... De même les diverses probabilités de transition de l'unité de reproduction démographique illustrent l'hétérogénéité de son cycle de vie.

Ainsi la famille nucléaire se révèle, au cours de notre analyse, comme la forme prépondérante qui détermine pour une large part la structure des noyaux familiaux comme le cycle de vie familiale des individus. Elle possède une prééminence différente selon les populations, plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain, et variable selon les caractères démographiques du chef de l'unité, inexistante pour les femmes et affaiblie pour les hommes les plus jeunes et les plus âgés. A côté de ce noyau de type nucléaire, on distingue également des formes secondaires largement diffusées, tels par exemple la famille monoparentale dirigée par une femme, les unités non-familiales et on relève l'importance des liens inter-individuels qui s'établissent hors de la cellule nucléaire proprement dite, entre parents ou entre non-parents. Ces structures familiales qui contredisent le caractère exclusif du noyau nucléaire procèdent essentiellement de l'activation des solidarités au sein des familles étendues, du développement de structures de coresidence extra-familiales, de l'autonomie des femmes et de l'émergence de nouvelles formes parentales : éléments qui sont tous confirmés lorsque l'on mène des observations en considérant des unités collectives plus larges que les noyaux familiaux pris en compte ici, comme le ménage ou le groupe domestique (Antoine et Herry, 1983 ; Vimard 1987a,b).

De la diversité des formes familiales en un moment donné, on ne peut déduire une pluralité des modèles familiaux qu'avec précaution et en considérant d'autres facteurs d'ordre démographique et culturel. Cela est vrai des pays industrialisés (Roussel, 1986 p.928) et cela doit l'être davantage pour les pays africains où notre connaissance des structures familiales est plus récente et plus imparfaite. Et d'autres analyses, avec une prise en considération plus large de l'évolution de ces structures d'une part, et des phénomènes sociaux qui leur sont liés d'autre part, seront nécessaires pour juger de la pertinence d'une théorie qui n'est pas tout-à-fait celle de la diversité mais plutôt celle de la coexistence entre un modèle dominant, la famille nucléaire, et des modèles secondaires qui pourraient être ceux de la famille monoparentale et de la famille élargie, sans oublier, mais on sort là du cadre strict de la structuration de la parentèle, les noyaux non-familiaux.

SUMMARY

This communication is meant to give us a better outline, in the quantitative field, of family structures in Côte d'Ivoire, thanks to the national data of Multi-Round Survey from 1978-1979. The analysis of "family nuclei", defined, on the occasion of the M.R.S., as the smallest social unit gathering relatives together, deals with the distribution of family relationships, the inner composition of the nuclei and their typological structures.

The ivoirian family nucleus which is of a relatively small size (5.1 persons) happens to be mostly centred on the demographic reproduction unit (roughly 80 % of total number). But collaterals and unrelated individuals are often present ; on the other hand, the extension in vertical line to grand-parents and "grand-children" is very limited. The family nucleus rests in fact upon two generations : the head of nucleus'generation and the one that will replace it, and the nuclear type represents the prevailing nucleus form.

Such a pattern, determined on the national level, has to be considered with slight differences. On the one hand it takes into account some distinctions between the populations as concerns the size and composition of family units. On the other hand certain unity types such as monoparental nuclei or with only one person are relatively frequent. The one-year measure of transition probabilities of these units acquaints us with their dynamic, mobile character : the family nuclei can quickly shift from one form to another and the reproduction unit cycle shows how variable it is.

Finally this analysis emphasizes the coexistence of a prevailing form, the nuclear family, with secondary family forms such as monoparental units or of one person and the relation to this demographic reproduction unit of a superior biological component and integrated individuals, whether related or not.

REFERENCES

Antoine P. et Herry C. (1983), Urbanisation et dimension du ménage, *Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum.*, Vol XIX, n° 3 : 295-310.

Antoine P. et Guillaume A. (1986), Une expression de la solidarité familiale à Abidjan : enfants du couple et enfants confiés. *Les familles d'aujourd'hui*, Colloque de Genève (17.20 septembre 1984), n° 2, AIDELF, Paris : 289-297.

Chauveau J.P. (1987), La part baule, effectif de population et domination ethnique : une perspective historique, *Cahier d'Etudes Africaines*, 105-106, XXVII-1-2 : 123-165.

Direction de la Statistique (1982), *Enquête démographique à passages répétés, 1978-1979, Résultats définitifs*, Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique, Abidjan.

Direction de la Statistique (1984), *Enquête ivoirienne sur la fécondité 1980-1981, Rapport principal, Volume 1, Analyse des principaux résultats*, Ministère de l'Economie et des Finances, Abidjan.

Dozon J.P. (1985), *La société bété, Côte d'Ivoire*, ORSTOM-Karthala, Paris.

Etienne M. (1987), Rapports de sexe et de classe et mobilité socio-économique chez les Baoulé (Côte d'Ivoire), *Anthropologie et Sociétés*, Vol 11, n° 1 : 71-93.

Meillassoux C. (1964), *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire. De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*, Paris, La Haye, Mouton.

Muhsam H.V. (1976), On the demography of families, *Journal of comparative Family Studies*, Vol 7.

Roussel L. (1986), Evolution récente de la structure des ménages dans quelques pays industriels, *Population*, 41,6 : 913-933.

Vimard P. (1987a), *Diversité des structures familiales en Côte d'Ivoire, une approche à partir d'études de cas en milieu rural akan*, ORSTOM, Abidjan.

Vimard P. (1987b), *Structures des ménages en pays Baoulé. Compositions et typologies familiales à Brobo (Département de Bouaké)*, Etudes et Recherches n° 14, E.N.S.E.A., Abidjan.